

Genève 11 Janvier 1908.

à Monsieur J. Kappeler Président
de la Société de Secours de la
Léman et Nyon.

confidentielle.

Monsieur le Président,
j'ai très vivement et amicalement
regretté que malgré une longue
amitié et amicale faite le
10 octobre dernier à Malgou
dans les motifs mis en avant
pour moi la section de
Leffing ait présenté dans la
dernière séance et voté à une
plus forte majorité (voir
la lettre à tri-aller) le
26 novembre et signé
Testay et Natua.

J'avais eu d'après le ce que m'avaient
dit les M. M. Tucker et M. Schaeffer
qu'il y avait eu la majorité
de la nation partant de
leur indépendance - - que cette
majorité avait été parfaite
et l'autre part que la minorité
avait beaucoup de raisons et de motifs
de leur côté. Les motifs avaient
leurs raisons et les raisons leurs
motifs. C'est ainsi que la nation.

He là! ce n'était qu'une
opinion et une illusion.

Maintenant j'ai traité une autre

question - celle du droit
de l'Union et de l'État.
Celle-ci est en ce qui concerne
27 juillet 1889) une subvention

de 350 millions de l'Etat de France

pour la construction de son canal.

Or aujourd'hui ce canal est sur

d'usage (cave de Vindon et

de Bollène de la même époque

devient creux) et elle est obligée

de réclamer des subside pour

la construction d'un second canal.

Il en a été question à la Réunion

d'Alger le 29 Sept. 1907.

Sur ma demande et mes instances

le Conseil d'Etat par une arrêté

le 21 décembre 1909 a bien voulu

faire une subvention de 300

millions de francs ^{à la décharge} pour la construction

de ce nouveau canal mais à la

condition expresse : (1°) que

cette somme ne soit versée

que sur la seule justification

que la section d'Alger ne

peut les fonds nécessaires pour

le canal. fait mention

72800 (pejo vno)

2o) que le dit travail serait uniquement
maintenu entretenu en état et en un
servirait pas à des ballades
mortelles ou à des promenades
d'agrément d'où proviendrait
l'entretien perpetuel. Le personnel
le Comité entretient alors un
peu comme d' habitude sur
les mêmes conditions.

l'attire l'attention attentive
des époux sur leurs.

1o) il faut quelque rapport au
des matériel (sur le matériel) et
l'act ou sur le le
sur le matériel et sur l'entretien.

2o) il est à l'égard de la
équipe ou de la équipe
tant que possible
de servir le travail.

Il y a des courses multistar ou
multimotocyclistes uniquement
pour la distraction ou l'amusement
de l'équipe. car dans ces
occasions il ne faut pas
s'user et de se détendre
sans aucun avantage pour
l'avantage.

Regardez, chez nous, l'attitude
de nos sentiments pour dimanche
et au soir dimanche
Le dimanche à 11 heures
la Sainte Vierge à Jervis
Albert M. M. M.
Président de l'Association